

Bulletin d'inscription 2020-2021

FORMATION E-LEARNING UNIQUEMENT

À retourner au :

CERECAMP « Le Belvédère » 11 boulevard des Récollets CS 97802 - 31078 TOULOUSE Cedex 4

N'utiliser qu'un bulletin par participant et par action de formation

Faire un chèque par action de formation à l'ordre du CERECAMP

N° Siret :

Cabinet ou Société :

Nom et prénom du responsable :

Adresse :

Téléphone : Télécopie :

Mail du participant (obligatoire) :

Inscription de la personne suivante, après avoir pris connaissance **des conditions générales au verso** :

Titre du séminaire	Nom et Prénom	Qualité	Tarif
A		Prix H.T.	
Le		T.V.A. 20 %	
		Prix T.T.C.	

Signature et Cachet (obligatoire) :

Cette inscription n'est définitive que si elle est accompagnée de son règlement et du Protocole Individuel de Formation qui vous sera envoyé après réception du bulletin.

C . E . R . E . C . A . M . P .
CENTRE D'ÉTUDE ET DE RECHERCHE DES EXPERTS-COMPTABLES ET DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES DE MIDI-PYRENEES.
11 boulevard des Récollets
31078 TOULOUSE CEDEX 4
Tél : 05.61.14.71.63 - email : cerecamp@oec-toulousemp.org
N° EXISTENCE 73-31-00553-31

Formations à distance - E-learning

Conditions générales

A) Cette inscription n'est définitive que si elle est accompagnée de son règlement et du Protocole Individuel de Formation (PIF) se trouvant sur le site du CFPC rubrique E-Learning.

Un chèque doit être établi individuellement pour chaque thème choisi et une demande préalable doit être faite auprès des organismes de remboursement. Les formations en ligne seront facturées et le montant de la formation sera dû, que le client se soit ou non connecté.

B) Dès réception des documents (bulletin d'inscription, PIF et règlement), le participant recevra par e-mail son identifiant et son mot de passe d'accès à la plateforme e-learning.

C) La génération de l'identifiant et du mot de passe par la plateforme e-learning marque le début de la durée d'accès au module.

Le module de formation est accessible 24h sur 24, 7j/7, « quel que soit le lieu », à la condition d'être muni d'un ordinateur ou d'une tablette relié(e) à un accès Internet par une connexion haut-débit.

Les formations E-learning ont une durée d'accès allant de 3 mois à 12 mois selon les modules de formation.

D) La formation en E-Learning est exclusive et nominative pour le participant qui s'y inscrit, et exclut toute formation de groupe.

a. Le participant s'engage à ne pas communiquer à autrui pour quelque raison que ce soit son identifiant et son mot de passe.

b. Ne pas permettre l'accès à la plateforme à des personnes étrangères à la convention, y compris d'autres membres du cabinet.

E) Pour les personnes participant à titre individuel et à leurs frais, l'article L920-13 du Code du Travail dispose que :

a. RÉTRACTATION :

Elles peuvent exercer un droit de rétractation par lettre recommandée avec AR dans les dix jours qui suivent la signature du présent bulletin. Dans ce cas, aucune somme ne leur sera réclamée au titre de la présente formation.

A l'expiration du délai de rétractation, il sera demandé un acompte égal à 30% du prix du stage, le solde étant échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.

b. RÉSILIATION :

Le cas de force majeure dûment reconnu pourra entraîner la résiliation du contrat de formation concerné ; dans ces conditions, les prestations effectivement dispensées seront dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

F) Facture et attestation, établies par le CERECAMP, vous seront délivrées après la formation.

G) Dans le cadre de l'exécution de sa prestation de formation auprès du Client, l'Institut Régional de Formation CERECAMP (ci-après dénommé « IRF ») collecte des données personnelles (ci-après dénommées « les données ») : des personnes physiques participant à la formation commandée par le Client.

Le CERECAMP s'engage dans le cadre de sa relation contractuelle avec son Client, en sa qualité de responsable de traitement, à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données et, notamment, la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 et le règlement européen 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD) dénommés « la Réglementation ».

Les données font l'objet de plusieurs traitements informatiques destinés à : la gestion des inscriptions, des paiements, des réclamations du Client et du suivi qualité des formations et à des fins commerciales de diffusion de l'offre pédagogique et de services proposés par le CERECAMP.

Dans la limite de leurs attributions respectives et pour les traitements susvisés, les personnes susceptibles d'avoir accès aux données des participants sont les salariés du CERECAMP et l'OPCO de la branche.

La base légale du traitement est l'exécution du contrat entre le CERECAMP et le Client.

Le CERECAMP conserve les données, pour chacun des traitements énoncés, uniquement pour la durée nécessaire au regard de la finalité poursuivie par le traitement correspondant en respectant les délais légaux et les délais de prescription en cas d'éventuelle réclamation d'un Client.

Le CERECAMP s'engage ainsi à traiter les données personnelles dans le respect de la Réglementation et à cet égard, s'engage à :

- Traiter les données personnelles des personnes concernées de manière licite, loyale et transparente ;
- Collecter les données personnelles pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et ne pas les traiter ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités ;
- S'assurer que les données personnelles sont adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
- S'assurer que les données personnelles sont exactes et tenues à jour ;
- Conserver les données personnelles sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ;
- Traiter les données personnelles de façon à garantir une sécurité appropriée de ces dernières, y compris la protection contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées.

Le Client dispose de droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition pour motifs légitimes, ainsi que d'un droit à l'oubli et à la portabilité sous réserve des dispositions légales et réglementaires applicables. Le Client peut exercer ces droits en envoyant un e-mail à la personne au sein de l'IRF en charge de gérer les demandes :

cerecamp@oec-toulousemp.org

Si le Client estime, après avoir contacté le CERECAMP, que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : 3 Place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris 07.

H) Tout accès documentaire ou support remis ou imprimable sont mis à disposition des participants à titre personnel.

Ces documents ou supports ne peuvent en aucune manière faire l'objet, même partiellement, de reproduction, représentation, prêt, échange ou cession, d'extraction totale ou partielle de données et/ou de transfert sur un autre support, de modification, adaptation, arrangement ou transformation sans l'accord préalable et exprès de l'IRF CERECAMP. Seul un droit d'utilisation, à l'exclusion de tout transfert de droit de propriété de quelque sorte que ce soit, est consenti au participant.